

## LA MISSION « SANTE » SUR LE PAYS DE BROCÉLIANDE

Le Pays de Brocéliande s'est engagé sur les questions de santé depuis 2011. En 3 ans, différents diagnostics territoriaux de santé ont permis au Pays de Brocéliande de s'engager dans la mise en œuvre opérationnelle en réponse aux attentes et aux besoins exprimés. De nombreuses actions ont été réalisées avec les professionnels et les collectivités pour construire et coordonner un programme d'actions adaptées au territoire.

### 1. UNE MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE SUITE AUX DIAGNOSTICS REALISES

#### 1.1. Coordonner un programme d'actions adaptées aux priorités du territoire

##### *Création de pôles de santé sur la Communauté de communes de Brocéliande et sur Montfort Communauté*

Pour répondre à cet objectif, le Pays de Brocéliande assure le lien avec les professionnels et les élus pour améliorer et renforcer l'accès à une offre de soins diversifiée sur le territoire. Il est également le référent entre les professionnels de santé, les élus locaux et les instances régionales de santé. Cela se concrétise notamment par :

- La formalisation de demandes d'accompagnement auprès des instances régionales pour bénéficier d'un appui méthodologique à la construction d'un projet de santé. Actuellement, les deux associations de professionnels qui se sont créées bénéficient d'un soutien de l'ARS.
- La participation à la construction du projet de soins avec les professionnels de santé de la communauté de communes de Brocéliande. Leur projet a été validé par l'ARS et bénéficie d'un appui financier pour la mise en œuvre opérationnelle de leurs actions.
- La coordination et la construction du projet de soins avec les professionnels de santé de Montfort communauté. Leur projet a été validé par l'ARS et bénéficie d'un appui financier pour la mise en œuvre opérationnelle de leurs actions.
- L'accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre opérationnelle de leur projet :
  - échange avec le GCS e-santé pour la mise en place d'une messagerie sécurisée
  - échange avec la maison du diabète pour une formation sur la prise en charge des patients diabétiques type II

##### *Création de l'inter pôles du Pays de Brocéliande*

L'association inter pôles du Pays de Brocéliande a comme objet de faciliter le portage commun de projets favorisant les coopérations entre professionnels exerçant sur le territoire entre professionnels signataires d'un projet de santé

- L'inter pôles participe à une expérimentation sur un poste d'infirmier de coordination en soins en cancérologie

**Renforcer la continuité dans le parcours de vie et de soins des personnes en perte d'autonomie, notamment par :**

- Le pilotage et l'animation à l'échelle « Pays » d'un groupe de travail pluri professionnel sur la coordination et la fluidité dans le parcours de vie et de soins des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- La création et la mise en ligne d'outils d'informations :
  - annuaires professionnels référençant l'offre de soins médicale, paramédicale, sanitaire et médico-sociale sur le Pays de Brocéliande à destination de tous les professionnels
  - annuaires référençant l'offre de soins médicale, paramédicale, sanitaire et médico-sociale sur le Pays de Brocéliande à destination des collectivités et des usagers
  - outil permettant de connaître la disponibilité immédiate et prévisionnelle des places en hébergement permanent, en hébergement temporaire, en accueil de jour et en accueil de nuit à l'échelle du Pays de Brocéliande
  - répertoire opérationnel des ressources (ROR) permettant de présenter les missions et les compétences de chacun des acteurs du territoire

**Prévenir les conduites addictives**

- Mise en place d'un dispositif de prévention des conduites à risque et addictives chez les jeunes de 16 à 25 ans sur la Communauté de communes de Saint Méen – Montauban (territoire de Saint-Méen-le-Grand) en collaboration avec l'ARS, l'ANPAA et l'IREPS
  - permettre aux acteurs en contact avec les jeunes de partager une culture commune sur la prévention des usages de produits psycho actifs et des conduites à risque
  - inciter à la création d'un partenariat local entre professionnels de différents champs et faire connaître les orientations politiques nationales et régionales

**1.2. Impulser, créer et conforter des réseaux pour promouvoir la santé sur le Pays de Brocéliande**

**Coopérer et mutualiser les compétences, notamment en participant :**

- Avec l'ARS, le pôle de santé et l'hôpital de St-Méen-le-Grand à l'expérimentation des nouveaux modes de prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie en application de l'article 70 de la LFSS
- A trois groupes de travail pour l'élaboration du nouveau Schéma départemental PA/PH
  - communication
  - coordinations
  - maintien à domicile
- Aux groupes de travail de la conférence de territoire de santé N°5 pour la mise en œuvre opérationnelle du Plan Territorial de Santé
  - prise en charge des personnes âgées
  - prévention et prise en charge des conduites addictives
  - promotion de la santé mentale
  - accompagnement du handicap et parcours de vie
  - développement des modes d'exercices collectifs et coordonnés
  - prévention et promotion de la santé
  - aide aux aidants
- Au sous-groupe *Système d'informations* du groupe thématique régional *Pathologies du vieillissement*
- Au groupe de travail de la CPAM *Accès aux droits, aux soins et à la prévention*

### **Communiquer et partager l'information, notamment par :**

- La diffusion et la présentation des résultats des diagnostics réalisés à tous les acteurs du territoire et aux instances régionales et départementales
- Le développement d'échanges et de collaborations avec les autres Pays Bretons sur la thématique de la Santé
- Sollicitation par d'autres partenaires pour présenter les travaux et les outils réalisés sur le Pays de Brocéliande (Réseau ADMR, CLIC de Rennes)

## **2. LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE**

Aujourd'hui, l'avancée de la démarche et sa cohérence opérationnelle avec les priorités régionales de santé ont permis d'envisager une contractualisation de type contrat local de santé avec l'ARS Bretagne.

### **2.1. La démarche de travail**

L'élaboration du CLS se déroulera en 3 phases :

- Validation des axes stratégiques du contrat
- Définition des objectifs opérationnels du contrat et programmation des actions visant à améliorer l'état de santé de la population
- Signature du contrat et mise en œuvre des actions par l'ensemble des partenaires

Des groupes de travail thématiques seront mis en place afin de définir les actions à développer et élaborer les fiches actions. Ces groupes de travail seront composés de tous les partenaires pertinents sur la thématique concernée ainsi que des personnes ressources identifiées et mobilisables au sein de l'ARS. A chaque fois que possible, ce travail de concertation sera mené à partir des groupes de travail et collectifs déjà existants sur le Pays de Brocéliande.

### **2.2. Les axes stratégiques validés**

A ce stade, l'ARS et le Pays de Brocéliande ont identifié conjointement deux axes stratégiques qui seront déclinés en actions spécifiques mobilisant les acteurs du territoire, dans le but de répondre aux besoins repérés de manière adaptée et efficace.

### **Favoriser la fluidité des parcours par une adaptation de l'offre de santé et des coordinations**

Les acteurs de santé du Pays de Brocéliande sont aujourd'hui déjà engagés dans de nombreux projets et démarches innovantes, tant sur le volet sanitaire, médicosocial que sur l'offre de premier recours. Dans le cadre du contrat local de santé, afin de garantir aux usagers une prise en charge de qualité, optimisant les parcours de soins et de santé, il apparaît pertinent de renforcer la coordination entre les acteurs dans un objectif de cohérence et d'efficacité de l'offre territoriale.

### **Faire en sorte que la population du Pays de Brocéliande bénéficie de conditions de vie favorables à la santé**

L'état de santé de la population résulte de l'action de déterminants socio-environnementaux et donc des conditions de vie. Partant de ce constat, une action précoce bénéficiant à la population dans sa globalité peut être menée dans plusieurs domaines : Environnement, Travail, Nutrition, Education, avec pour objectif de contribuer à améliorer la santé des habitants en visant à améliorer durablement les conditions de vie.